



Saint-Michel-sur-Orge et Paris, le 23 mai 2011

Conformément aux articles 235-2 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (« l'AMF »), et dans le prolongement de son communiqué publié le vendredi 20 mai 2011, JACQUET SA a déposé aujourd'hui un projet d'Offre publique d'achat simplifiée visant les actions de BROSSARD SA restant dans le public au prix unitaire de 8,29 €.

Le projet de note d'information est disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société JACQUET SA (www.painsjacquet.com) et peut être obtenu sans frais auprès de :

- CM-CIC Emetteur, Département Corporate de CM-CIC Securities, 6 avenue de Provence – 75441 PARIS Cedex 09 ;
- JACQUET SA, 5 rue Paulin - Techniparc – 91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Un projet de note en réponse de BROSSARD SA a également été déposé aujourd'hui auprès de l'AMF. Il est également disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la société BROSSARD SA (www.brossard.fr) et peut être obtenu sans frais auprès de :

- BROSSARD SA, 15 rue Dosne – 75016 PARIS

Le projet de note d'information en réponse inclut l'avis du cabinet FARTHOUAT FINANCE, représenté par Marie-Ange Farthouat qui a été désignée par le conseil d'administration du 29 avril 2011 comme expert indépendant en application de l'article 261-1 I et II du Règlement Général de l'AMF.

CETTE OFFRE, LE PROJET DE NOTE D'INFORMATION ET LE PROJET DE NOTE D'INFORMATION EN REPONSE RESTENT SOUMIS A L'EXAMEN DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS.

Il est rappelé que BROSSARD SA est une société dont les titres sont admis aux négociations sur Alternext de NYSE Euronext (Paris) (Code ISIN : FR 0010447631 Mnémonique ALBRO).

Le Groupe JACQUET est le 2ème boulanger industriel français.

Il se positionne sur trois segments : les pains emballés, les pains croustillants et la pâtisserie.

Il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice clos le 30 juin 2010 de l'ordre de 173 millions d'euros représentant plus de 100 000 tonnes de produits réalisés à partir de sept unités de production en France et en Belgique. Le groupe dispose d'un siège administratif à Saint-Michel-sur-Orge ainsi qu'un centre de recherche à Riom destiné à l'innovation et à la veille concurrentielle. La production des produits est totalement intégrée et l'offre est commercialisée auprès de la grande distribution sous marques propres, marques distributeurs ou marques dites « premiers prix ». JACQUET S.A. est détenue par le Groupe Limagrain.

LIMAGRAIN est un groupe coopératif agricole international, spécialiste des semences de grandes cultures, des semences potagères et des produits céréaliers. Le Groupe réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,3 milliard d'euros et rassemble, dans près de 40 pays, près de 7 000 collaborateurs dont 1 300 chercheurs. En Auvergne, la coopérative regroupe 3 500 agriculteurs adhérents. Son métier s'inscrit dans une vision globale et durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire, basée sur l'innovation et la régulation des marchés agricoles.

Pour toute information complémentaire

Carole Cuffy, Directeur de la Communication Groupe Limagrain

+ 33 (0)4 73 63 40 35 / + 33 (0)6 33 21 23 44

carole.cuffy@limagrain.com

Sites Internet : www.limagrain.com, www.painsjacquet.com, www.brossard.fr